



Rémire-Montjoly, le 22 FEV. 2024

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE REMIRE-MONTJOLY

A

DIRECTION DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE  
Réf. : CP/SF/FBD/LG/JME/SA/AL/ n°164  
Affaire suivie par A. LOUYA  
Chargée de mission du projet centre-ville  
Téléphone : 0594 35 90 22  
Courriel : alouya@remiremontjoly.fr

Monsieur Serge SMOCK  
Président de la CACL  
4, Esplanade de la Cité d'affaires  
97351 MATOURY

**Objet : Projet de création d'un centre-ville à Rémire-Montjoly – Demande de financement de l'ingénierie relative à la stratégie de développement et programmation économique**

*PJ : formulaire de demande, CCTP programmation urbaine et commerciale, DPGF du prestataire retenu*

Monsieur le Président,

Depuis plusieurs années, la Ville de Rémire-Montjoly a pour projet la création d'un centre-ville. Cette volonté a été inscrite dans le Plan Local d'Urbanisme, approuvé le 27 juin 2018, en tant qu'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP), localisée sur le secteur du Moulin à Vent.

En vue de réaliser ce projet, la Commune a défini un schéma d'aménagement afin de créer un centre-ville, qui permette :

- de relier les bourgs historiques de Rémire et de Montjoly ;
- de mailler le territoire ;
- de mettre en valeur des corridors écologiques ;
- d'aménager les dents creuses ;
- d'apporter des services et une offre commerciale répondant aux besoins de la population ;
- et de créer un lieu de rencontre et de convivialité.

Afin de pouvoir répondre aux besoins actuels et futurs, en termes d'aménagement et de développement de la commune, la structuration d'une stratégie économique et commerciale est essentielle pour l'essor du secteur Moulin à Vent.

C'est dans ce cadre que la Commune a défini un cahier des charges permettant de lancer une mission de stratégie de développement et de programmation économique, intégrée dans un marché de maîtrise d'œuvre urbaine, visant à consolider les orientations définies par le plan guide d'aménagement.

Cette étude a pour but de mener en amont une réflexion approfondie sur :

- l'analyse de l'environnement concurrentiel, élargi, actuel et projeté du centre-ville ;

- l'analyse du tissu commercial local ;
- l'actualisation du diagnostic socio-démographique et socio-économique de la population et clientèle cible ;
- la réalisation d'études de potentiels commerciaux déployables ;
- l'élaboration d'un plan de merchandising ;
- ainsi que la rédaction d'un cahier de prescriptions type pour la conception de locaux à usage commercial et d'activité.

Suite à l'analyse technique des offres des bureaux d'études, le prestataire Ateliers 2/3/4, qui connaît très bien les enjeux locaux, a été retenu pour réaliser cette étude dans un délai de 8 mois. Une réunion de lancement officielle, à laquelle vous serez convié, sera organisée début mars 2024.

**Aussi, je vous sollicite pour le financement de cette ingénierie à hauteur de 100%, soit 34 700€.**

A toute fins utiles, je vous indique que j'ai confié le suivi de ce dossier à Madame Laurie GOURMELEN, 2<sup>ème</sup> Maire-Adjointe déléguée à l'Aménagement du Territoire, assistée de Madame Séverine ALAÏS, Directrice de l'Aménagement du Territoire et de Madame Annie LOUYA, Chargée de mission du projet centre-ville.

Je vous remercie par avance pour l'attention qui sera portée à cette requête, et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sincères salutations.



Le Maire

Claude PLENET